



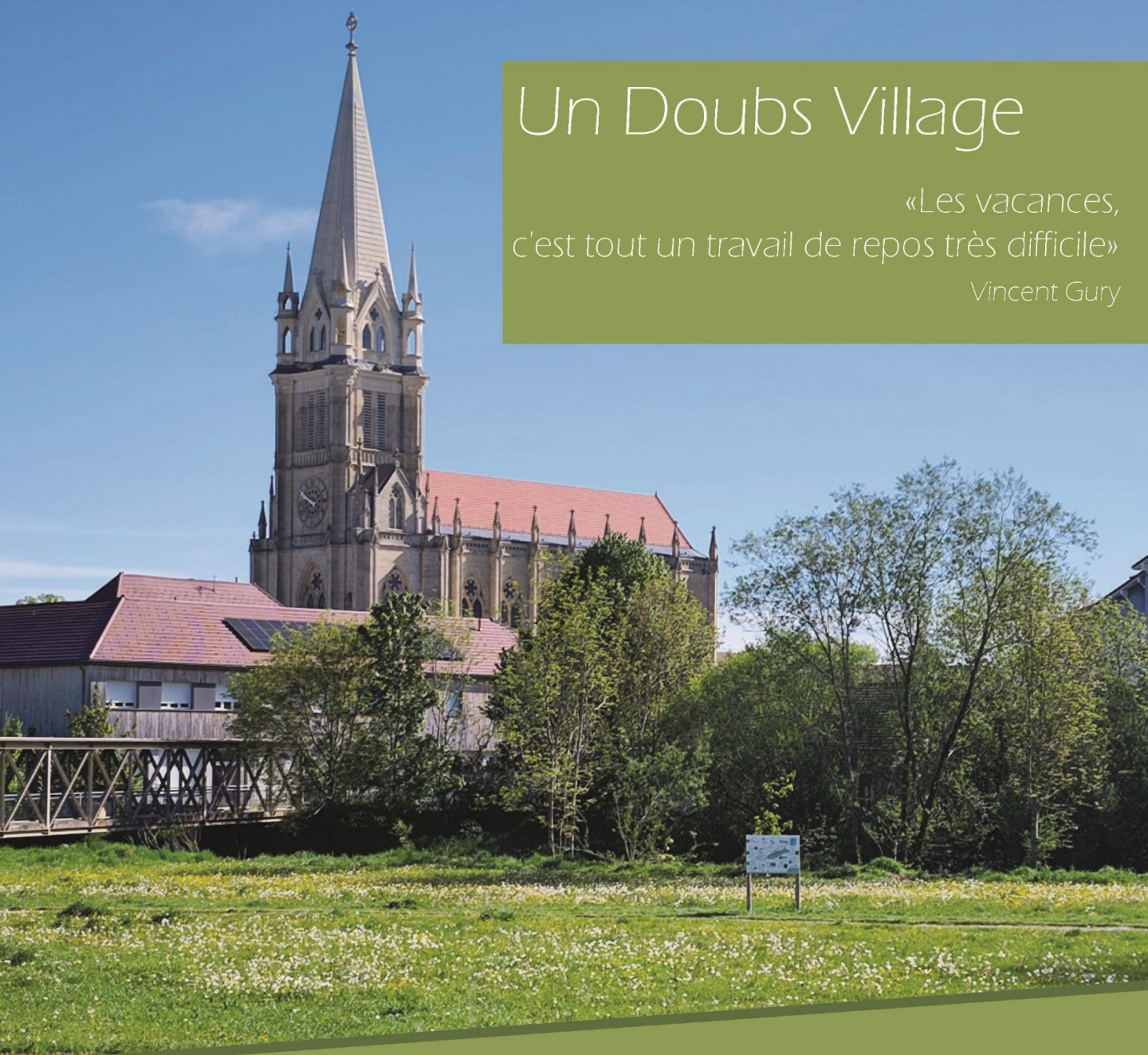
COMMUNE DE DOUBS

Bulletin Municipal

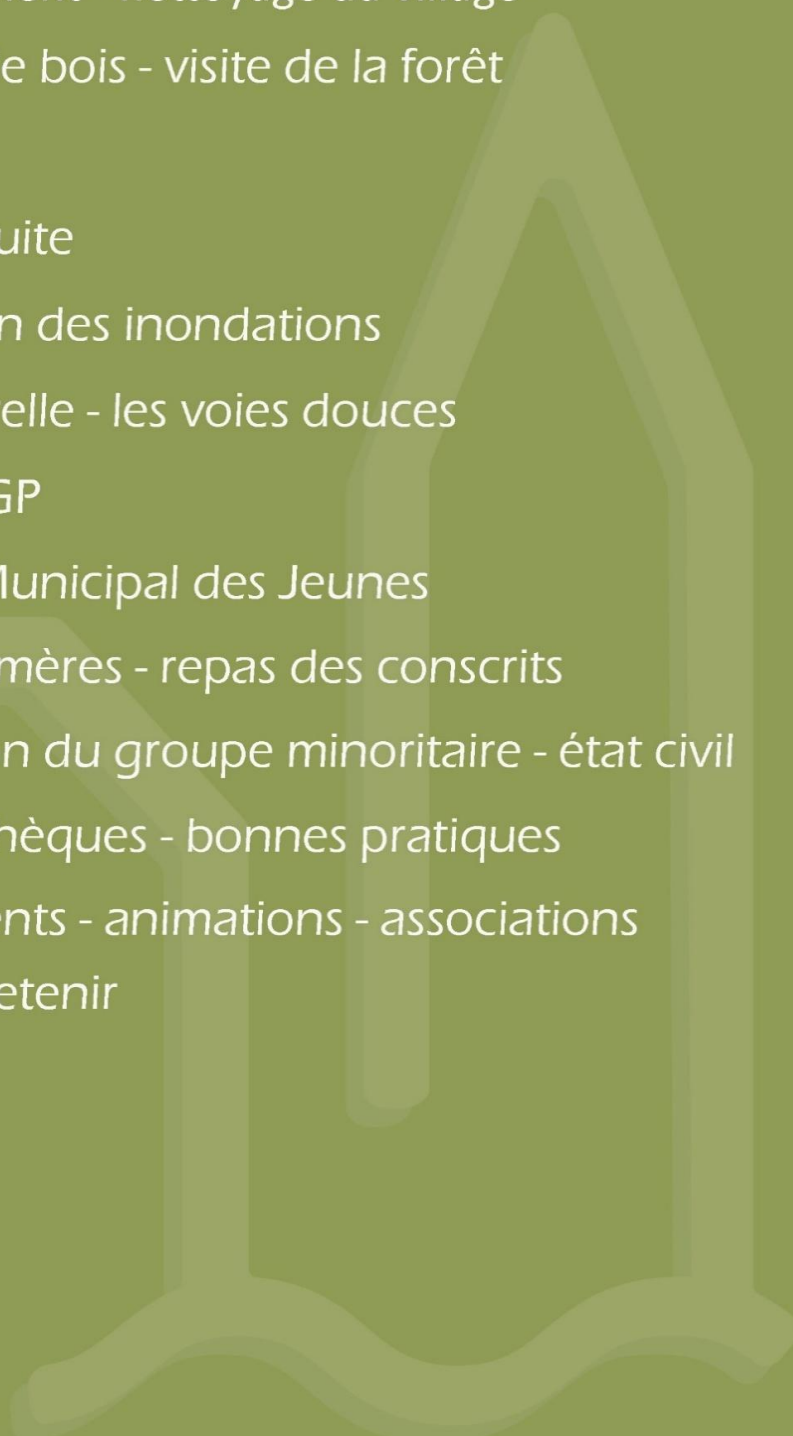
Un Doubs Village

«Les vacances,
c'est tout un travail de repos très difficile»

Vincent Gury



Juillet 2026

- 
- A large, stylized, light green outline of a house with a chimney on the right side, serving as a background for the table of contents.
- 2** Sommaire
 - 3** Édito du Maire
 - 4** Embellissement - nettoyage du village
 - 5** Chaufferie bois - visite de la forêt
 - 6** Budget
 - 7** Budget suite
 - 8** Protection des inondations
 - 9** La passerelle - les voies douces
 - 10** Infos CCGP
 - 11** Conseil Municipal des Jeunes
 - 12** Fête des mères - repas des conscrits
 - 13** Expression du groupe minoritaire - état civil
 - 14** Fin des chèques - bonnes pratiques
 - 15** Évènements - animations - associations
 - 16** Dates à retenir

EDITO DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Le 15 mars dernier, la liste que j'ai eu l'honneur de conduire a remporté le scrutin municipal à une très large majorité. Au nom de l'ensemble de mes colistières et colistiers, je tiens à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs pour leur confiance et leur soutien massif, qui nous ont permis d'obtenir un siège supplémentaire au conseil. Toute notre équipe vous renouvelle son engagement entier et sa volonté de servir le bien commun.

C'est avec un enthousiasme intact que nous avons repris en main, sans plus tarder, l'avenir de notre beau village. Plusieurs dossiers avancent déjà à grands pas :

Chaufferie biomasse : Le chantier a redémarré et elle devrait être opérationnelle dès cette année.

Nouvelle passerelle : Déjà ouverte au public, elle connaît un franc succès et entre désormais dans sa phase finale d'aménagement.

Sécurisation routière : La création d'un rond-point au carrefour de la rue de la Chaussée et du lycée va permettre de fluidifier le trafic et de réduire significativement la vitesse.

Santé de proximité : Nous avons d'ores et déjà lancé l'étude pour la création d'une maison de santé, car il est de notre responsabilité de garantir l'accès aux soins de tous les habitants.

Bien entendu, nous maintiendrons le Conseil Municipal des Jeunes et continuerons d'apporter notre total soutien aux nombreuses associations qui font de Doubs un village si vivant. J'adresse d'ailleurs un remerciement tout particulier à nos bénévoles, de plus en plus nombreux, qui ont déjà réalisé de magnifiques décorations à deux reprises depuis notre installation.



Une nécessaire mise au point.

Je profite également de cet éditto pour clarifier certains propos entendus ou lus ces derniers temps.

Non, le nouveau conseil municipal n'a pas augmenté les impôts communaux. Et non, je n'ai pas augmenté mes indemnités. Ces dernières, comme celles des adjoints, sont strictement régies par la loi et calculées selon un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique. Les indemnités du maire étant acquises de droit, j'ai personnellement demandé une délibération au conseil municipal pour diminuer les miennes. La seule différence avec mon prédécesseur réside dans le fait que ce dernier reversait une grande partie de ses indemnités au premier adjoint de l'époque.

Au moment où ce bulletin vous parviendra, les vacances seront toutes proches. Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de cette période estivale auprès de vos familles et de vos proches.

Bel été à Doubs !

Votre maire.

Bruno Tempesta

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Merci aux bénévoles ! Le 30 mai dernier, une vingtaine d'habitants, dont de nombreux enfants, ont participé à l'opération « Nettoyage de printemps ». Grâce à leur mobilisation, près de 1,5 m³ de déchets ont été collectés dans le village et ses alentours. Une belle action citoyenne qui contribue concrètement à préserver notre cadre de vie. Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur bonne humeur !

Yannick Blondeau



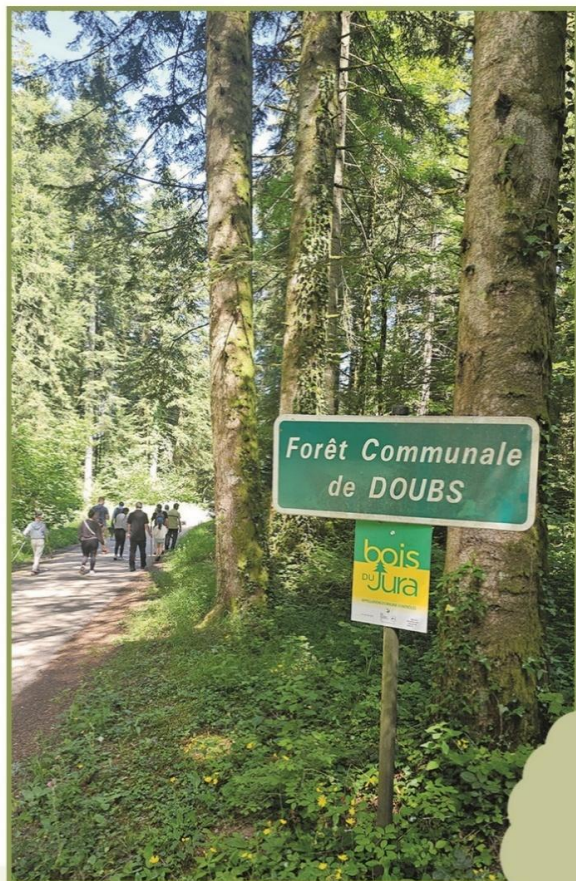
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Plébiscité et encouragé par l'ensemble des habitants au cours du mandat précédent, l'embellissement et le fleurissement de notre commune se poursuivent avec la même énergie et toujours autant de convivialité. Pour continuer sur cette belle lancée et égayer les différents temps forts, notre équipe serait ravie de s'agrandir. Que vous ayez la main verte, de bonnes idées de décoration, ou simplement l'envie de partager des moments conviviaux et utiles pour la commune : **vous êtes les bienvenus !**

Les nombreux bénévoles et élus déjà engagés seront heureux de vous accueillir pour imaginer ensemble le visage de notre village de demain.

Didier Barthès





VISITE DE LA FORÊT

Découverte de notre forêt communale

Le samedi 13 juin, élus municipaux et membres du comité Forêt-Nature-Environnement étaient invités à une visite de notre forêt communale afin de mieux comprendre les principes de sa gestion et les enjeux auxquels elle est confrontée.

Animée par M. Pierre Girard, technicien forestier territorial de l'ONF en charge de notre forêt, cette matinée a permis aux participants de découvrir concrètement le travail réalisé au quotidien pour concilier production de bois, préservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Merci à M. Girard pour la qualité de ses explications, ainsi qu'aux participants qui ont répondu présents à cette visite aussi instructive que conviviale.

Yannick Blondeau

CHAUFFERIE COLLECTIVE BOIS

Après la pose du réseau de chaleur enterré rue de l'Église l'an dernier, le chantier de la chaufferie collective bois reprend avec un objectif clair : une mise en service dès la rentrée scolaire.

Le nouveau bâtiment prend désormais forme dans la Grande Rue. Conçu pour s'intégrer au secteur, il sera habillé de bois de Douglas et de béton matricé vertical, pour une architecture à la fois moderne et soignée.

Sur le plan technique, la chaufferie comprendra un silo de stockage de 100 m³, deux chaudières de 200 kW et deux ballons tampons de 5 000 litres, afin d'optimiser le fonctionnement de l'installation.

Cette chaufferie fonctionnera à 100 % au bois déchiqueté local et remplacera les anciennes chaudières au gaz naturel. Ce choix permettra de privilégier une énergie verte, locale et plus stable face aux fluctuations du coût de l'énergie. Grâce à un niveau de subvention avantageux, l'investissement sera rapidement rentabilisé.

Durant l'été, les équipes assureront les raccordements et la mise en eau du réseau afin d'alimenter les logements communaux, le groupe scolaire, le péricolaire, la mairie et le CAL. L'ensemble devrait être opérationnel en septembre.

Sébastien Billot



LE BUDGET 2026 de votre commune

Un budget maîtrisé pour financer les services du quotidien et investir pour l'avenir

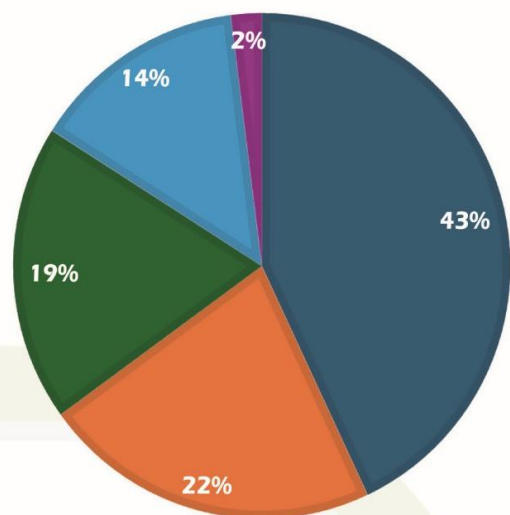
D'où vient l'argent ?

Pour 100€ de recettes communales



A quoi sert l'argent ?

Pour 100€ de dépenses de fonctionnement



- Services et entretien communal**
écoles, voirie, bâtiments, espaces verts, énergie...
- Personnel communal**
- Solidarité nationale et intercommunale**
FPIC, FNGIR, etc...
- Vie locale et associations**
subventions, CCAS, indemnités des élus...
- Dette et divers**
intérêts de la dette, amortissements, charges exceptionnelles

Quelques dépenses du quotidien

- Éclairage et énergie : 124 000 €
- Voirie et entretien : 37 000 €
- Accueil périscolaire et ALSH : 95 500 €
- Transports scolaires et publics : 65 700 €



Chiffre clé : 566 000 €

d'épargne dégagée par le fonctionnement en 2026, qui contribue au financement des investissements



Où investissons-nous en 2026 ?

INVESTISSEMENTS PRÉVUS : 2 120 000 €

Des projets concrets pour notre commune :



Mobilités douces

840 000 €



40%

Création de nouvelles liaisons sécurisées pour piétons et cyclistes



Chaufferie bois

760 000 €



36%

Utilisation d'une énergie renouvelable pour une réduction durable de la dépendance énergétique



Giratoire rues Chaussée / Lycée

380 000 €



18%

Amélioration de la sécurité et de la circulation (aux abords du lycée)



Ecoles, périscolaire, voirie et équipements

140 000 €



6%

Travaux et équipements utiles au quotidien dans toute la commune

Comment finançons-nous ces investissements ?

Les 2,1 M€ d'investissements sont financés par plusieurs ressources : l'épargne de l'année, les excédents accumulés et les recettes d'investissement.



566 000 € d'épargne 2026 :

la marge dégagée cette année par le fonctionnement.



Excédents des années précédentes :

épargne accumulée les années passées.



Subventions et autres recettes d'investissement :

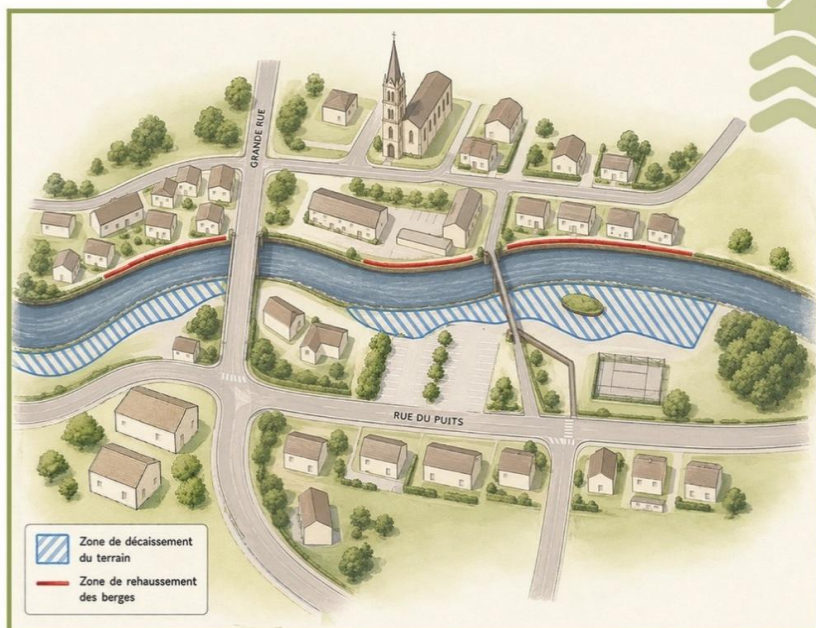
aides, remboursements et financements dédiés.

Des finances saines :

- Pas d'augmentation des taux communaux
- Dette maîtrisée
- Investissements financés sans nouvel emprunt



DOUBS SE PROTÈGE DES INONDATIONS



Des travaux importants pour mieux protéger notre village

Dans les prochains mois, des travaux seront menés le long du Doubs pour réduire le risque d'inondation. Porté par l'EPAGE* Haut-Doubs Haute-Loue avec la commune, le projet vise à redonner de l'espace à la rivière lors des crues afin de mieux protéger les habitations, les équipements publics et les voies de circulation.

Les aménagements prévus :

1. Donner plus d'espace au Doubs

Décaisser la rive gauche pour accueillir davantage d'eau lors des crues.

2. Protéger les secteurs exposés

Rehausser localement la rive droite pour limiter les débordements.

3. Réaménager les berges

Préserver la biodiversité et améliorer la qualité des milieux naturels.

Un chantier temporaire pour une protection durable

Le démarrage des travaux est envisagé au printemps prochain. Le calendrier précis sera communiqué dès qu'il sera définitivement arrêté.

La circulation d'engins, le bruit et la modification ponctuelle de certains accès pourront occasionner des perturbations temporaires. Tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne et garantir la sécurité de chacun.

À terme, ces aménagements permettront de mieux protéger durablement le village contre les inondations, tout en redonnant davantage d'espace au Doubs.

Merci de votre compréhension pendant toute la durée du chantier.

Pourquoi ces travaux ?

Lors des fortes crues, le Doubs peut déborder dans plusieurs secteurs du village, notamment rue de l'Église, devant l'école, comme en janvier 2018 et janvier 2021.

Les études menées ces dernières années ont permis de définir des aménagements pour :

- ✓ mieux protéger les habitations et les équipements publics
- ✓ limiter les dégâts liés aux crues
- ✓ adapter la commune au changement climatique
- ✓ préserver le fonctionnement naturel de la rivière

*EPAGE: Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau - www.eaudoubsloue.fr



et LES VOIES DOUCES

C'est un projet important pour la commune qui se concrétise aujourd'hui : depuis plusieurs années, les municipalités successives travaillent à développer un réseau de voies douces pour permettre à chacun de se déplacer plus facilement et plus en sécurité dans le village, en lien avec le *Chemin du Train*, notre voie verte départementale. Des études ont permis de confirmer notre Schéma Directeur des Voies Douces a confirmé la nécessité de créer un second franchissement du Doubs. Ce projet a permis à la commune d'obtenir une subvention de 242 000 € HT dans le cadre du Plan Vélo. En complément, un éclairage intelligent et peu énergivore a également été installé sur le Chemin du Train.

La nouvelle passerelle des Deux Rives constitue l'aménagement phare de ce programme. Longue de 122 mètres, surélevée pour résister aux crues, elle relie le quartier de la rue Buraco et le Chemin du Train à la rue des Eaux Vives et à la piste de l'ERD. Réalisée en aluminium, avec un habillage en bois de Douglas, elle s'intègre harmonieusement dans son environnement. Son éclairage LED, intégré à la main courante, ne s'allume qu'au passage des usagers.

Autre réalisation majeure : le réaménagement du rond-point d'accès à la zone commerciale, aménagé sous forme de giratoire « à la hollandaise », qui donne une place centrale à la sécurité des piétons et des cyclistes. Il améliore les liaisons vers la pharmacie, la zone commerciale des Sauges, la piste derrière Sport 2000, ainsi que vers la passerelle.

Ces deux premières tranches, largement réalisées en 2025, représentent un investissement de 1 310 000 € HT, financé à hauteur de 818 000 € HT par l'Union européenne, l'État, la Région et le Département.

Le projet s'est poursuivi avec deux nouvelles opérations : l'aménagement du pôle d'échange de la Fromagerie, avec abri et stationnement sécurisé pour les vélos, et la sécurisation de la rue des Artisans pour faciliter la traversée de la D130.

Au final, la commune dispose d'un maillage de 9,2 km de voies douces. Une belle avancée pour les déplacements du quotidien, les loisirs et le cadre de vie de tous.

Sébastien Billot



Inaugurée le 20 juin, la passerelle des Deux Rives a été officiellement ouverte en présence des élus, des partenaires et de nombreux habitants. Ce moment convivial a marqué l'aboutissement d'un projet important pour la commune, porté avec le soutien des collectivités, des entreprises et des associations. La municipalité remercie chaleureusement l'association *Selle Vous Plaît* pour son atelier vélo, ainsi que *Zikadoo* pour son accompagnement musical. Nous souhaitons à toutes et à tous de profiter pleinement de ces nouveaux aménagements dédiés aux déplacements doux.

Alessia Demory



LA CCGP VOUS AIDE À RÉNOVER !



Dans le cadre de sa politique Habitat, La Communauté de Communes du Grand Pontarlier a lancé, depuis le 1er septembre 2023, son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire.

Une OPAH est une opération qui dure 3 ans et qui permet de mobiliser des fonds publics (ANAH, Département, Communauté de Communes, Région, Caisse de retraites...) pour aider à la rénovation et la mise aux normes de vos logements.

Pour les habitants, c'est une opportunité de bénéficier de subventions pour la réalisation de

leurs travaux et d'une assistance gratuite pour préparer les dossiers et obtenir des financements.

Ce dispositif est animé par SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort qui met à disposition une équipe d'animation afin de faire bénéficier chaque porteur de projet éligible, d'un accompagnement global facilitant la réalisation de son projet : visite conseil, diagnostic technique, estimation des aides, plan de financement individualisé, constitution des dossiers de demande de subventions jusqu'au versement des aides.

Propriétaires occupants, locataires dans certains cas, propriétaires

baillleurs de logements loués ou vacants et syndicats de copropriété, peuvent bénéficier de ce dispositif (sous certaines conditions).

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation de logements pour personnes à mobilité réduite, rénover des logements indignes ou dégradés, rénover un logement vacant ou produire des logements à loyers modérés, n'hésitez pas à contacter ou rencontrer SOLIHA.

Saisissez cette opportunité, votre projet c'est maintenant !

Nous contacter

Permanences gratuites et sans rendez-vous à la CCGP 22 rue Pierre Déchanet à Pontarlier : Tous les 1ers mardis du mois de 14h00 à 18h00 et tous les 3èmes vendredis de 14h00 à 17h00.

Coordonnées SOLIHA
SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort.
30 rue du Caporal Peugeot – 25000 BESANCON – Tél : 03 81 81 23 33
opah.ccgp@solihha.fr

Partenaires de l'opération



Des projets plein la tête ! Moins d'un mois après l'installation de la nouvelle équipe municipale, nous avons eu le grand plaisir de retrouver les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette réunion de travail a permis de faire le point sur leurs actions en cours et d'échanger sur leurs ambitions pour cette dernière année de mandat.

Le « Jardin des Sens » se cultive : C'est un projet qui leur tient particulièrement à cœur. Le CMJ a voté à l'unanimité la poursuite du développement de cet espace vert et sensoriel.

Un devoir de mémoire exemplaire : Les jeunes nous ont fait l'honneur de leur présence lors de la commémoration du 8 mai. Ils ont participé activement à la cérémonie en déposant la gerbe de la municipalité ainsi que celle des anciens combattants, aux côtés du président de l'association.

Solidarité sur le terrain : Grâce à leur formidable mobilisation lors de cette commémoration, les jeunes ont collecté la somme de **105 €** au profit de l'association des anciens combattants. Un grand bravo à eux ! Pour les mois à venir, l'ordre du jour des prochaines réunions est déjà bien rempli. Les efforts se concentreront principalement sur leur projet majeur situé dans la zone du « city ». En parallèle, soucieux de la sécurité et du confort de leurs camarades, ils ont exprimé le souhait de rééquiper la pumptrack en y installant des racks à vélos et à trottinettes, tout en veillant à la réparation des équipements endommagés. Grâce à leur implication sans faille et à leur belle motivation, les membres du CMJ continuent de participer activement à l'animation de notre commune et de porter des projets utiles pour toutes et tous.

Un grand merci à eux pour leur engagement !

Mathilde Coste

DÉMARCHAGE À DOMMICILE

RESTONS VIGILANTS

En période estivale, le démarchage à domicile est plus fréquent. S'il est autorisé dans certains cas, il peut aussi donner lieu à des abus, notamment envers les personnes âgées, isolées ou vulnérables.

Quelques réflexes simples permettent de se protéger : demander une carte professionnelle, ne rien signer dans la précipitation, ne verser aucun paiement immédiat et contacter l'entreprise concernée en cas de doute.

Soyez également attentifs à vos proches et à vos voisins les plus fragiles. En cas de comportement insistant ou suspect, n'hésitez pas à composer le 17.

La vigilance de chacun reste la meilleure protection.

Mathilde Coste - CCAS



FÊTE DES MÈRES

Comme le veut la tradition, la municipalité a eu le plaisir d'offrir une jolie suspension fleurie aux mamans de la commune à l'occasion de la fête des Mères. Un geste toujours très apprécié, qui a permis de partager un moment chaleureux et convivial avec de nombreuses habitantes de Doubs.

Cette belle matinée s'est déroulée dans une ambiance festive, en lien avec le marché artisanal organisé le même jour par le Comité des fêtes. Promeneurs, familles et visiteurs ont ainsi pu profiter d'un moment animé et agréable au cœur du village.

La rencontre s'est conclue autour du verre de l'amitié, offert aux mamans présentes avec le concours du Comité des fêtes.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des personnes mobilisées pour la réussite de cette belle matinée, qui participe pleinement à la convivialité et au dynamisme de notre commune.

Julie Jeangirard



REPAS DES CONSCRITS

La municipalité est heureuse d'annoncer le retour du traditionnel Repas des Conscrits, qui se tiendra le **dimanche 22 novembre**.

Ce rendez-vous convivial rassemblera les habitants de la commune âgés de **20 à 105 ans**, pour partager un beau moment de fête et d'échanges entre générations.

Pour préparer cette journée dans les meilleures conditions, nous recherchons dès à présent des **Chefs de classe** (personnes nées ou vivant à Doubs) pour les **années en 1 et en 6**.

Contact : Maxime Principe – 06 81 07 72 15

Julie Jeangirard



Chères habitantes, chers habitants

Nous remercions celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Dès le début du mandat, les priorités de la nouvelle majorité se sont révélées sans ambiguïté : augmenter les indemnités des élus. Elles progressent de 20% au total, dont près de 40% pour le maire.

Cette décision contraste fortement avec les promesses de bonne gestion et les déclarations selon lesquelles « chaque euro économisé est un euro disponible pour vos services »

Dans le même temps, les habitants constateront une hausse de la fiscalité locale. Chacun appréciera la cohérence entre les engagements pris et les décisions aujourd'hui mises en œuvre.

Que penser de l'absence d'hommage aux déportés lors de la cérémonie commémorative du 8 Mai ?

Pour notre part, nous continuerons à défendre une gestion rigoureuse et transparente de l'argent public.

L'avenir s'écrit avec Doubs

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 09/01/26	MAURY Ethan
Le 11/01/26	PAQUETTE Livia
Le 06/02/26	MOPHAWE Aizen
Le 27/02/26	SIRATE Ines et Idriss
Le 06/03/26	MEZZAOUR Amaya
Le 18/03/26	KURT Enes
Le 01/04/26	ZARZOURI Oussayd
Le 11/04/26	FOISSOTE Hélios
Le 12/04/26	BECKER Noam
Le 23/04/26	KESKIN Miran
Le 11/05/26	MALIK Kaydenn

Mariages :

Le 18/04/26	GEOLIER Robert et TOURNOUX Véronique
Le 23/05/26	BHOYROO Wasiim et ARAB Léa
Le 06/06/26	LOUAGE Mévyn et WARTELE Sandra

Décès :

Le 14/12/25	SAILLARD Claude
Le 22/01/26	BIGORGNE Gilbert
Le 01/02/26	DROZ-BARTHOLET Jean
Le 12/02/26	SCHEMITH Gérard
Le 10/03/26	TUDEAU Pierre
Le 19/03/26	ITZSTEIN Nicole née GIROD
Le 28/05/26	BAVEREL Jean
Le 29/05/26	MASSON Marie-Claire née GOUDENECHÉ
Le 01/06/26	MARTIN Antoinette née LOCATELLI
Le 03/06/26	BERNARDET Richard
Le 11/06/26	CARBONI Alberto



Rappel des bonnes pratiques, à garder à portée de main.

Les horaires de la déchèterie :

Été : du 1er avril au 30 septembre
Du lundi au samedi :
8h45 - 12h / 14h15 - 18h
Le dimanche de 9h à 12h



Hiver : du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi : 8h15 - 12h / 13h45 - 17h

Fermée les jours fériés



Je ne fais pas de feux

J'utilise les points d'apport volontaire mais je ne laisse rien au pied des containers.

Je respecte les horaires de tonte et travaux bruyants :

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h et de 15h00 à 19h30

Le dimanche et jours fériés :

De 10h00 à 12h



Je sors ma poubelle le mardi soir, si elle est remplie, je la rentre après la collecte. Pas de ramassage les jours fériés.

Je respecte les limitations des usages de l'eau en période de sécheresse.



Je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les pistes cyclables

Je tiens mon chien en laisse, je ramasse ses crottes et je ne le laisse pas en liberté au milieu des troupeaux.



FIN DES CHÈQUES

Évolution des moyens de paiement en mairie

Dans les années à venir, il ne sera plus possible de régler les factures des services publics par chèque. Cette évolution fait suite à la décision de la Direction générale des finances publiques de mettre fin progressivement au traitement des chèques au niveau national.

Afin d'anticiper ce changement, la commune mettra progressivement en place de nouvelles solutions de paiement au cours des prochains mois, notamment pour les locations de salles.

Nous vous présenterons ces dispositifs plus en détail dans un prochain bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune.

Yannick Blondeau



ÉVÈNEMENTS

Doubs au rythme de la convivialité et de la musique

Le printemps a été riche en temps forts à Doubs, grâce à l'engagement des associations, des commerçants et des bénévoles qui font vivre notre commune.

Le 24 mai, la marche gourmande co-organisée par l'APE et l'association les Amis Randonneurs de Doubs, a rassemblé près de 150 participants dans une ambiance conviviale et ensoleillée, entre dégustations, jeux pour les enfants et barbecue partagé.

Les 29 et 30 mai, les concerts de la Pastorale ont une nouvelle fois séduit le public, offrant de beaux moments musicaux et chaleureux.

Le 6 juin, le magasin FNAC de Doubs, à l'initiative de son gérant Benjamin Le Rest, a proposé une soirée festive autour de la musique, très appréciée des habitants.

Enfin, le 13 juin, l'association Zikadoo a réuni de nombreux amateurs de musique pour un concert placé sous le signe de la convivialité et du partage.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des organisateurs, artistes, bénévoles et participants qui contribuent, par leur énergie, à faire vivre notre village.

Julie Jeangirard



DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

La commune de Doubs accueille avec plaisir deux nouvelles associations qui viennent enrichir la vie locale.

L'**Association des Marocains de Doubs** a pour objectif de favoriser les échanges, le partage culturel et la convivialité à travers diverses actions et manifestations, contribuant ainsi au vivre-ensemble.

L'association **Les Liens du Cœur** souhaite proposer des activités ludiques, culturelles et manuelles ouvertes à tous, tout en encourageant les rencontres et les échanges intergénérationnels.

La municipalité leur souhaite la bienvenue et leur adresse tous ses vœux de réussite dans leurs projets au service des habitants de Doubs.

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Vendredi 26 juin a eu lieu la traditionnelle fête de la Saint Jean, organisée par l'APE et le Comité des fêtes. Comme chaque année le soleil était au rendez-vous même si le feu n'a pas pu être allumé compte tenu des températures. Encore une belle soirée qui a rassemblée toutes les générations autour du spectacle des enfants de l'école, et au rythme de la musique jusqu'à tard dans la nuit ! Merci à tous pour ce moment chaleureux !

Julie Jeangirard





Mairie de Doubs
6 Grande Rue - 25300 DOUBS
Tél : 03 81 46 51 40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi - Vendredi :
de 09h à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi : de 10h00 à 12h00



À RETENIR :

Mercredi 22 juillet / jeudi 23 juillet - mercredi 19 août / jeudi 20 août :
portes ouvertes de l'Étoile Sportive de Doubs

Samedi 22 août :
soirée moules frites organisée par le club de foot Étoile Sportive de Doubs

Dimanche 6 septembre :
vide grenier sur le parking d'Hyper U organisé par les vétérans du foot de Doubs

Mardi 20 octobre :
Octobre rose

Dimanche 22 novembre :
repas des conscrits à l'Espace Rives du Doubs , rendez-vous à 12h